

FORMATION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Fraternité

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE PARTIE THEORIQUE









SE FORMER, UN ATOUT POUR SA MISSION

La FALEP - Ligue de l'enseignement de Corse bénéficie d'un agrément de l'Agence nationale du service civique pour l'organisation des formations civiques et citoyennes à destination des volontaires en Service Civique.

OBJECTIFS

- Rencontrer d'autres volontaires, échanger sur sa mission, son parcours, ses projets professionnels
- Être informé e sur le statut particulier du service civique pour pouvoir effectuer sa mission dans les meilleures conditions
- Engager une réflexion sur la citoyenneté, échanger avec des acteurs du secteur associatif et institutionnel sur les enjeux de société

DUREE

2 journées consécutives

Une journée de formation se déroule de 9h à 17h00. Une pause déjeuner de deux heures est prévue de 12h à 14h. Les horaires peuvent être légèrement modifiés en fonction du programme.

THEMATIQUES

Cette formation répond au besoin des structures agrées par l'agence du Service Civique de former leurs volontaires sur deux journées à des **thématiques citoyennes**, **telles que** :

- les valeurs de la république française : lutte contre les discriminations, principe de laïcité
- ❖ l'organisation de la cité et de son fonctionnement : droit du travail, vie associative, rôle des institutions,
- les grandes questions de société : développement durable, rôle des médias, les jeunes et les échanges multiculturels
- ❖ le fonctionnement du service civique : statut, droits et devoirs, développement de sa mission, valorisation de son expérience





FRAIS PEDAGOGIQUES

Le montant des frais pédagogiques est égal à l'aide allouée par l'Agence du Service Civique aux structures d'accueil au titre de la formation civique et citoyenne, soit 100€ par volontaire.

Ce tarif comprend les frais d'organisation et de formation.

Il ne comprend pas les frais de déplacements et éventuellement d'hébergement.

MODALITES PRATIQUES

La formation Civique et Citoyenne est obligatoire et fait partie de l'engagement du volontaire en service civique.

> Avant la formation :

Les volontaires doivent s'inscrire sur le site de la Ligue de l'enseignement de Corse : falep.corsica (pour vous aider, un tutoriel est disponible en ligne)

Un mail de confirmation d'inscription est automatiquement envoyé.

Quelques jours avant, le volontaire reçoit le <u>programme</u> détaillé de la formation par mail.

Faute d'un nombre suffisant de participants, les personnes inscrites sont informées de l'annulation de la session et sont invitées à choisir une autre session disponible sur notre site et à en informer Carole SPANU : <u>cspanu@falep.corsica</u>

> Après la formation :

Une attestation de suivi de formation est envoyée par mail à chaque volontaire, avec copie à son tuteur/sa tutrice.
Une facture est envoyée à la structure d'accueil.





CONTACTS

FALEP - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE CORSE :

Organisation des sessions / Formatrice volontaires et structures d'accueil :

Carole SPANU

20181 AJACCIO CEDEX 1

@cspanu@falep.corsica

2 06 03 64 87 16

http://www.falep.corsica

Comptabilité / Facturation :

Josée NATALI

Les Logis de Montesoro Bt 145 - BP 154

20292 BASTIA CEDEX

@inatali@falep.corsica

2 04 95 31 25 14

hwww.falep.corsica

DIRECTION REGIONALE ACADEMIQUE A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

Adeline GRISETTI

■ Immeuble Castellani CS 13001

20700 AJACCIO CEDEX 9

adeline.grisetti@ac-corse.fr

2 04 95 29 67 85

1 ac-corse.fr/drajes

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS CORSE DU SUD

Caroline NIVAGGIOLI

18 Rue Paul Colonna d'Ornano CS 10005

20704 AJACCIO CEDEX 9

caroline.nivaggioli1@ac-corse.fr

2 04 95 50 39 58

⁴ ac-corse.fr/draies

HAUTE CORSE

Jérôme TIMPANO

■ 5 Bis Chanoine Leschi

20293 BASTIA CEDEX

Jerome.timapno@ac-corse.fr

2 04 95 30 05 73

[↑] ac-corse.fr/drajes

